



Négociations Hybrid Working, Télétravail, QVCT

Toulouse
le 15 mai 2024

Les négociations sur le sujet **Hybrid Working / Télétravail, Qualité de Vie & Conditions de Travail (QVCT)** ont repris depuis le 15 avril.

Lors de la réunion du 6 mai, la Direction a présenté ses propositions et la **CFE-CGC** a formulé ses demandes sur le **télétravail**.



Revendications **CFE-CGC**:

- donner la possibilité de télétravailler **jusqu'à 60% du temps, y compris en temps partiel**,
- **assouplir la règle des trois jours de présence obligatoire sur site** (considérer "sur site" les missions et formations),
- **augmenter** le nombre de jours de **télétravail occasionnel**,
- **gérer au mois** le nombre de jours de télétravail, et non plus à la semaine (ex: 10 jours par mois),
- pouvoir **mixer présentiel et télétravail dans une journée**,
- **ouvrir le télétravail à titre exceptionnel** quelques jours par an aux salariés non éligibles à ce jour, ne serait-ce que pour se former, notamment pour les cols bleus,
- **former les managers** sur le management d'équipe **en hybrid working** et sur le **télétravail**,

- **encadrer le temps de télétravail** : plages horaires et disponibilité, rythmes, pauses, connexion/déconnexion... en traitant explicitement le droit à la déconnexion et au repos choisi,
- **prendre en compte les horaires réellement travaillés** dans les outils de gestion des temps pour les salariés en régime horaires,
- donner la possibilité de **modifier son lieu de télétravail** occasionnellement,
- mettre à disposition les **moyens informatiques performants** pour tous les métiers éligibles au télétravail,
- participer à **l'équipement et aux frais du télétravailleur** à son domicile : grand écran, fauteuil, abonnement internet, électricité,
- enfin, la **CFE-CGC** rappelle que le télétravail n'est pas une obligation et doit rester sur la base du volontariat.

Lors de la prochaine réunion de négociation du jeudi 16 mai, la Direction doit nous répondre sur ces différentes demandes.



La CFE-CGC attend des réponses en adéquation avec l'engagement et l'attente des salariés !

Pour toutes questions sur le sujet :

Négociateur Mobilité Airbus DS :	Dominique IZAMBERT	06 80 27 84 90
Délégué Syndical Central :	Thierry PREFOL	06 40 19 29 06
Délégué Syndical Central Adjoint:	Dominique IZAMBERT	06 80 27 84 90
DS responsable de section Toulouse	Tanguy THEBLINE	06 11 99 74 99
DS responsable de section Elancourt	Vincent HENQUIBRANT	06 72 98 72 62

Restez informés :

www.cfecgc-airbusds.fr



Réseaux sociaux



@cfecgcairbusds



CFE-CGC Airbus DS

Appli smartphone

